

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE 2025-2026

Ce document est à compléter, à enregistrer dans votre ordinateur et à importer dans Imuse au moment de votre inscription administrative.
Les cours notés PL (Pôle Loire) se déroulent à Divatte et ceux notés PS (Pôle Sèvre) à Vallet.
Cliquez sur les flèches à droite des cases pour voir apparaître un menu déroulant et effectuer votre choix.

Informations sur l'élève

Nom		Prénom	
-----	--	--------	--

Choix des cours

► Initiation :

Jardin musical - Cours de 45mn tous les 15 jours pour enfants de 1 et 2 ans accompagnés d'un adulte	
Éveil musical - Cours de 45mn pour les élèves de la MS au CP	
Éveil Musique & Danse - Cours co-encadré de 45mn pour les élèves de la MS au CP	
Parcours de découverte instrumentale - Cours collectif de 40mn pour les élèves de CE1 et CE2	
<i>Cochez 3 parcours (1 par trimestre) sur les 2 pôles d'enseignement à Vallet (PS) et/ou à Divatte (PL). Une fois l'inscription validée, la scolarité vous informera de l'ordre des parcours.</i>	
☐ A - PS - Lun. 18h (Piano / Saxophone)	☐ E - PL - Jeu. 18h (Saxophone / Trompette / Trombone & Tuba)
☐ B - PS - Lun. 18h (Harpe / Violon / Violoncelle)	☐ F - PL - Jeu. 18h (Accordéon / Clarinette / Contrebasse / Violon & Alto)
☐ C - PS - Mar. 18h (Batterie & Percussions / Trompette / Trombone & Tuba)	☐ G - PL - Sam. 10h (Flûte traversière / Guitare)
☐ D - PS - Sam. 10h (Clarinette / Flûte traversière / Guitare)	☐ H - PL - Sam. 10h (Batterie & Percussions / Piano / Violoncelle)

► Parcours instrumental Enfants & Ados :

 **Je souhaite inscrire mon enfant**

☐ **Sur le Pôle Sèvre (PS) à Vallet**

☐ **Sur le Pôle Loire (PL) à Divatte**

1.Choix de l'Instrument - Cours instrumental pour élèves à partir du CE2	
2.Pratique collective (obligatoire dès la 1 ^{ère} année et de préférence dans la famille de l'instrument choisi)	
3.Culture musicale (obligatoire pour les collégiens de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème})	

► Parcours instrumental Adultes :

 **Je souhaite m'inscrire**

☐ **Sur le Pôle Sèvre (PS) à Vallet**

☐ **Sur le Pôle Loire (PL) à Divatte**

1.Choix de l'instrument - Cours instrumental pour élèves adultes	
2.Pratique collective adulte (obligatoire pour les élèves non débutants)	
3.Formation musicale adulte (obligatoire pour les élèves débutants)	☐ PL - Jeu. 20h

► Pratique collective hors parcours instrumental (Enfants, Ados & Adultes) :

Choix de la pratique collective seule (sans cours instrumental)	
--	--

► Informations complémentaires: